

235 P NP DM102.1

Projet de contournement sud de l'agglomération
de Sherbrooke dans le prolongement de
l'autoroute 410

Sherbrooke

6211-06-0j9

Le 27 septembre 2006

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

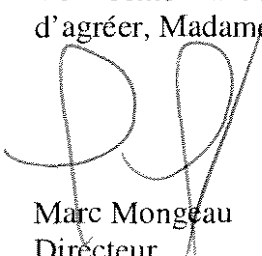
OBJET : Prolongement de l'autoroute 410

Madame,
Monsieur,

Lors de sa séance tenue le 25 septembre 2006, le conseil d'arrondissement de Lennoxville de la Ville de Sherbrooke a adopté sa résolution C.A. LE-2006-0623-00 concernant le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.

Vous trouverez, ci-joint, copie de cette résolution.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous accorderez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc Mongeau
Directeur
Arrondissement de Lennoxville
VILLE DE SHERBROOKE

/cb

p. j. (1)

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE
VILLE DE SHERBROOKE**

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lennoxville, de la Ville de Sherbrooke, tenue au bureau d'arrondissement situé au 150 rue Queen, le lundi 25 septembre 2006, présidée par le président d'arrondissement, Douglas MacAulay, à laquelle assistait le conseiller Thomas A. Allen.

RÉSOLUTION C.A. LE - 2006-0623-00

10 Prolongement de l'autoroute 410

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Attendu que le ministère des Transports (MTQ) désire aménager, dans le prolongement de l'autoroute 410, une voie de contournement sud afin d'améliorer la circulation du transport routier est-ouest sur le territoire de la Ville de Sherbrooke;

Attendu que le projet de prolongement de la 410 permettra de désengorger la circulation routière dans le noyau urbain de l'arrondissement de Lennoxville, notamment aux heures de pointe et aura donc un impact important sur la sécurité des piétons et des utilisateurs du réseau routier;

Attendu que la réalisation de projet permettra de consolider le développement industriel de l'arrondissement et de revitaliser le secteur des rues Queen et College et ainsi, améliorer la qualité de vie des résidents;

Attendu que ce projet permettra de faciliter les échanges entre les pôles universitaires des universités de Bishop's et de Sherbrooke;

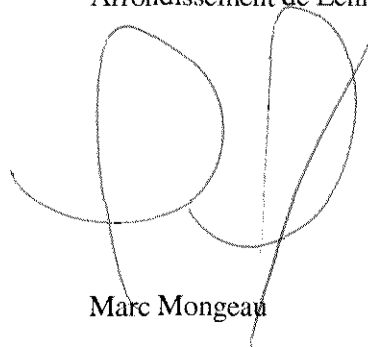
Attendu que des résidents de l'arrondissement de Lennoxville, notamment du secteur View Point et de la ferme Herring, ont signifié leurs inquiétudes face à certains aspects du projet;

QUE le conseil d'arrondissement de Lennoxville donne son appui au projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 et demande au ministère des Transports de limiter au maximum les impacts négatifs sur les résidents de l'arrondissement et plus particulièrement ceux du secteur View Point et de la ferme Herring.

- ADOPTÉ -

Je, soussigné, Marc Mongeau, secrétaire et directeur de l'arrondissement de Lennoxville de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »

Le secrétaire et directeur
Arrondissement de Lennoxville,



Marc Mongeau